

Actualités OFS



07 Agriculture et sylviculture

Neuchâtel, février 2022

Colza et tournesol: des cultures jaune or, sources d'huiles comestibles

Les oléagineux en Suisse

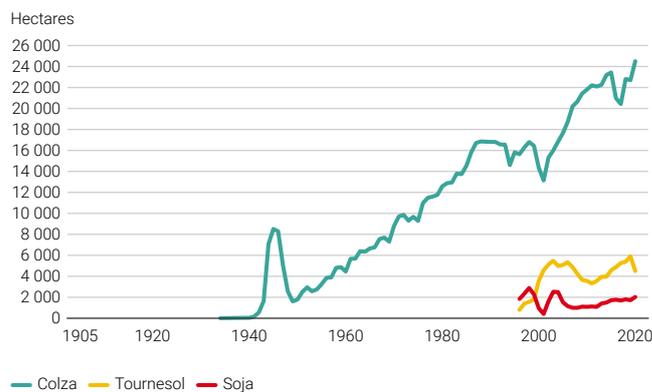
Les principaux oléagineux cultivés en Suisse sont le colza et le tournesol. Ils servent surtout à obtenir des huiles et des graisses végétales ou comme ingrédient dans d'autres produits alimentaires. Avec une superficie totale de 29 000 hectares, les cultures de colza et de tournesol occupaient en 2020 environ 11% des terres ouvertes.

Les huiles et les graisses végétales produites en Suisse pour l'approvisionnement alimentaire couvraient 24% de la consommation indigène (taux d'auto-approvisionnement en 2020). La consommation d'huiles et de graisses végétales se montait à environ 17,8 kg par personne et par an, dont 5,9 kg d'huile de colza et 5,2 kg d'huile de tournesol.

Tendance à la hausse

La culture des oléagineux a connu un net accroissement au cours du XX^e siècle (G1), le colza se plaçant en tête parmi ces végétaux. Selon le recensement fédéral des entreprises de 1905, la surface consacrée à sa culture n'atteignait que 500 hectares à l'époque (G1) et occupait moins de 1% des terres ouvertes en Suisse. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la surface consacrée à la culture du colza a été étendue de manière ciblée conformément au Plan Wahlen, afin d'améliorer le faible approvisionnement en matières grasses. Dans le même temps, on a remplacé le pavot, jusqu'alors la plante oléagineuse principale, par le colza, au rendement plus élevé. Les cultures de colza se sont ainsi accrues pour occuper environ 2% des terres ouvertes en 1945. L'accroissement s'est ensuite poursuivi avec l'arrivée, entre autres, de la mécanisation (moissonneuses-batteuses pour la récolte). En 2020, la surface vouée à la culture du colza avoisinait 24 500 hectares (ou 9% des terres ouvertes), soit la superficie des lacs de

Cultures de colza, de tournesol et de soja, 1905–2020 G1



Sources: OFS – Relevé des structures agricoles, recensements fédéraux des cultures; USP – Statistiques et évaluations; Hans Brugger – Manuel statistique de l'agriculture suisse, 1968 © OFS 2022

Bienne et de Neuchâtel pris ensemble. Elle a ainsi atteint son niveau le plus élevé jusqu'ici. L'étendue de cette surface est surtout perceptible au printemps, lorsque les champs de colza, tout de jaune or vêtus, agrémentent le paysage rural.

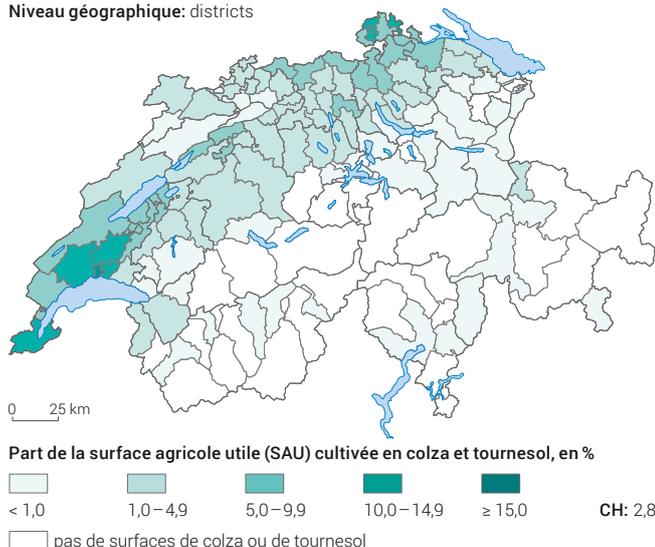
La superficie des cultures de tournesol est recensée depuis 1996 et elle a augmenté depuis lors. En 2020, elle totalisait 4500 hectares, ce qui correspond à la surface du lac de Thoue. En Suisse, les cultures de colza et de tournesol représentaient ensemble 29 000 hectares, soit nettement plus que les cultures de betteraves sucrières (17 600 hectares) et près de trois fois plus que celles de pommes de terre (11 000 hectares).

La surface totale des cultures de soja est bien plus petite, mais tend aussi à s'étendre depuis 2008. Elle atteignait environ 2000 hectares en 2020.

Colza et tournesol, 2020

G 2

Niveau géographique: districts



Source: OFS – Relevé des structures agricoles

© OFS 2022

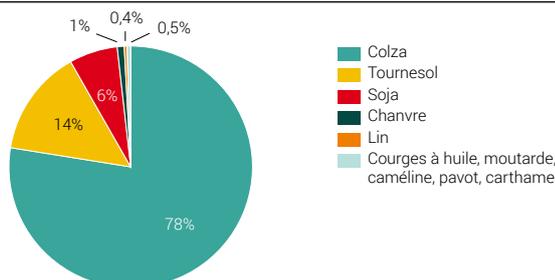
Le chanvre, le lin, les courges à huile, la moutarde, la caméline, le pavot et le carthame sont d'autres plantes oléagineuses, mais il s'agit de produits de niche. Dans certaines régions, on cultive aussi des noix, des noisettes ou, au Tessin, des olives pour produire de l'huile.

En 2020, 6654 exploitations agricoles cultivaient du colza et 1930 exploitations du tournesol. La surface moyenne par exploitation se montait ainsi à près de 4 hectares pour le colza et à 2 hectares pour le tournesol. La production se concentre sur certaines régions du Plateau: 50% des cultures de colza se trouvent dans les cantons de Vaud, de Berne et d'Argovie. Quelques cantons de Suisse centrale (Uri, Obwald, Nidwald) et Appenzell Rhodes-Extérieures n'ont pas produit de colza ces dernières décennies. Environ 90% des oléagineux sont produits dans la zone de plaine. Le colza pousse également dans la zone des collines, mais seules des cultures marginales ont été recensées dans les zones de montagne. Enfin, 95% des cultures de tournesol et de soja se situent dans la zone de plaine.

Les oléagineux de qualité bio restent actuellement rares en Suisse. En 2020, environ 5% des champs d'oléagineux étaient cultivés de manière biologique. La part de la culture biologique n'atteignait que 2% dans la production de colza et 8% dans celle de tournesol. En revanche, un tiers des cultures de soja sont biologiques. La part du bio est supérieure à 45% pour les courges à huile et le lin oléagineux et dépasse 70% pour le carthame et la caméline.

Surfaces vouées à la culture d'oléagineux, en 2020

G 3



Source: OFS – Relevé des structures agricoles

© OFS 2022

Semis, entretien et récolte des oléagineux

Le **colza** est semé de fin août à mi-septembre. Ce colza dit d'automne (donc semé avant l'hiver) prédomine en Suisse: le colza de printemps représente moins de 1% des cultures (72 ha en 2020). Les plantes hivernent idéalement au stade de rosette, avec 8 à 10 feuilles. Les tiges se mettent à pousser au printemps et les fleurs de colza colorent les champs d'un jaune or durant les mois d'avril et de mai. Les fleurs font ensuite place à des cosses, qui contiennent de petites graines noires. Vers la mi-juillet, les grains sont récoltés au moyen d'une moissonneuse-batteuse.

Le **tournesol** est semé d'avril à mi-mai. Le tournesol se récolte de septembre à début octobre.

Le **soja**, plante subtropicale, a pu s'adapter aux conditions climatiques suisses grâce à la sélection de nouvelles variétés. Le soja est semé en avril et se récolte entre mi-septembre et octobre.

Production: quelque 106 000 tonnes

En 2020, on a récolté en Suisse 88 100 tonnes de colza, 12 300 tonnes de tournesol, 5200 tonnes de soja, 300 tonnes de lin oléagineux et 60 tonnes de courges à huile (pépins). La production indigène d'oléagineux a donc totalisé 106 000 tonnes. À titre de comparaison, la production de pommes de terre a été près de cinq fois supérieure cette année-là (490 000 tonnes), sur une surface correspondant à un tiers des cultures d'oléagineux.

Oléagineux et politique agricole

L'État accorde un soutien spécial aux oléagineux. En vertu de la loi fédérale sur l'agriculture (LAgr), les producteurs d'oléagineux reçoivent des contributions pour cultures particulières en sus des paiements directs généraux. Ces contributions visent à favoriser ces cultures, qui diversifient l'assolement. Pour le colza, le tournesol, les courges à huile, le lin oléagineux, le pavot et le carthame, la contribution pour cultures particulières se monte à 700 francs par hectare et par an.

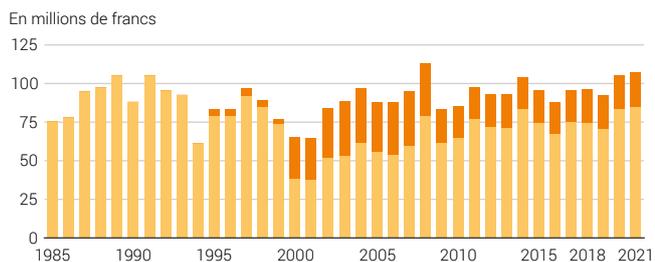
Part de 13% de la valeur de production des grandes cultures

La valeur de production reflète les variations annuelles de la surface cultivée, du rendement et du prix (G4).

Depuis 1985, la production d'oléagineux a augmenté, alors que le prix de base tend à diminuer. La valeur de production n'a pu se maintenir que grâce aux contributions à la surface (voir encadré « Oléagineux et politique agricole »). Versées dès 1999, les contributions à la surface ont permis d'atténuer la chute des prix allant de pair avec l'ouverture des marchés agricoles. Pour l'année 2021, la valeur de production est estimée à quelque 107 millions de francs, dont 23 millions proviennent des contributions à la surface. À titre de comparaison, la valeur de production des pommes de terre atteint cette même année 159 millions de francs.

Valeur de production des oléagineux, 1985–2021

G4



■ Valeur de production sans les contributions à la surface
 ■ Contributions à la surface

2020: provisoire, 2021: estimation

Source: OFS – Comptes économiques de l'agriculture

© OFS 2022

Ces cinq dernières années (2017–2021), la valeur de production annuelle moyenne des oléagineux a avoisiné 99 millions de francs, contributions à la surface incluses. Les oléagineux représentent 13% de la valeur de production des grandes cultures ou 2,4% de la valeur de production de toute la production végétale en Suisse.

Production d'huiles comestibles et d'autres produits alimentaires

Les quantités, la prise en charge et la commercialisation de la production de colza, de tournesol et de soja sont en grande majorité régies par des contrats et des conventions entre les différents acteurs de la branche.

En 2019, 25 établissements employant au total quelque 440 personnes étaient actifs dans la fabrication d'huiles et de graisses végétales. La Suisse compte trois grandes huileries ainsi que des moulins à huile régionaux plus petits. Dans les huileries, les graines ou pépins oléagineux sont soit pressés à froid (pressage à froid), soit raffinés avec apport de chaleur (pressage à chaud).

Les huileries fabriquent des huiles comestibles et des graisses. Elles fournissent aussi des produits pour la gastronomie et l'industrie alimentaire. En font par exemple partie les margarines à tartiner, les margarines de boulangerie, les huiles comestibles de friture et de rôtissage, les graisses pour la fabrication de chocolat, les graisses pour l'alimentation infantile, les graisses et huiles pour l'industrie pharmaceutique et les cosmétiques.

Le soja peut en outre être transformé en tofu alimentaire, notamment de qualité biologique.

Sous-produits: des fourrages de grande valeur pour animaux de rente

Les huiles et les graisses végétales servent non seulement à l'alimentation humaine, mais aussi à l'affouragement des animaux de rente. La fabrication d'huile génère en effet des sous-produits. Riche en énergie, le tourteau obtenu est utilisé comme fourrage pour animaux de rente. Selon le bilan fourrager, 43 800 tonnes de tourteaux (substance sèche) ont servi à alimenter des animaux

de rente en 2019. Ces tourteaux indigènes représentent environ 13% de tous les tourteaux donnés aux animaux et 0,6% de toutes les denrées fourragères. La majeure partie de cet aliment pour animaux de rente provient de l'importation.

La majeure partie du soja est utilisée directement dans le secteur fourrager. Comme l'agriculture biologique prescrit un affouragement biologique et sans manipulation génétique (OGM), elle recourt de plus en plus à du soja produit dans le pays. C'est l'une des raisons qui expliquent la part significative du bio (un tiers) dans les cultures indigènes de soja.

Transformation en biocarburant

La production d'agrocultures à partir d'huile de colza représente une autre raison de cultiver cet oléagineux. Suscitant beaucoup d'espoirs, cette production a démarré dans les années 1990, recouvrant d'emblée une surface de 1600 hectares (G5). On pensait en effet avoir trouvé là une source d'énergie plus écologique. L'introduction, en 2008, d'un allègement de l'impôt sur les huiles minérales pour les biocarburants¹ a rendu cette production rentable. Au début des années 2010, des études de l'OCDE, de la Banque mondiale et de l'EMPA ont cependant montré qu'une grande partie des agrocultures issus de production végétale industrielle représentent un substitut écologiquement et économiquement inefficace du pétrole et que les cultures énergétiques concurrencent la production alimentaire. La Suisse a dès lors adapté ses exigences légales. Or, la production de biocarburant à partir de colza ne remplit en général pas ces exigences, de sorte que le colza utilisé comme source énergétique renouvelable a très vite pratiquement disparu.

Taux d'auto-approvisionnement de 24% pour les huiles et graisses végétales

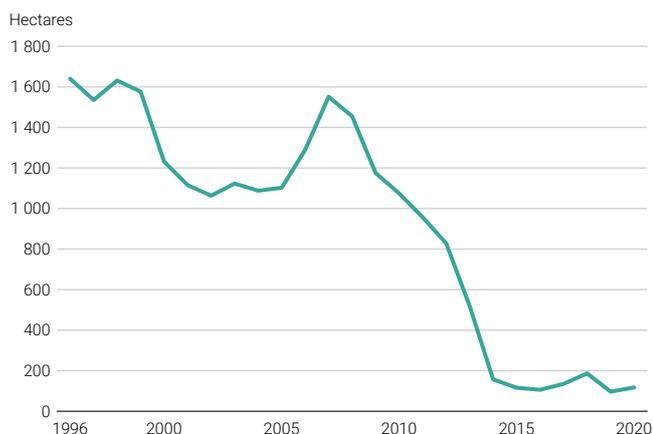
La part de la production nationale dans la consommation totale de denrées alimentaires (taux brut d'auto-approvisionnement) se montait à 56% en 2020. Cette part atteignait 24% pour les huiles et les graisses végétales. Considéré séparément par plante oléagineuse, le taux d'auto-approvisionnement se situe à 63% pour l'huile de colza et à 9% pour l'huile de tournesol.

La consommation d'huiles et de graisses végétales en Suisse totalisait 156 400 tonnes en 2020. La production indigène représentait 36 800 tonnes, soit quatre fois moins que les quantités importées (149 800 tonnes). Les quantités exportées, quant à elles, se chiffraient à 33 500 tonnes, principalement sous la forme d'aliments transformés.

¹ Font par exemple partie des biocarburants le biogaz, le bioéthanol, le biodiesel ainsi que des huiles végétales et animales. Le préfixe «bio» indique que le carburant est produit à partir de la biomasse. Il ne faut pas le confondre avec le terme «bio» au sens de l'agriculture biologique.

Colza comme matière première renouvelable, 1996–2020

G5



Source: OFS – Relevé des structures agricoles

© OFS 2022

Consommation d'huiles et de graisses végétales

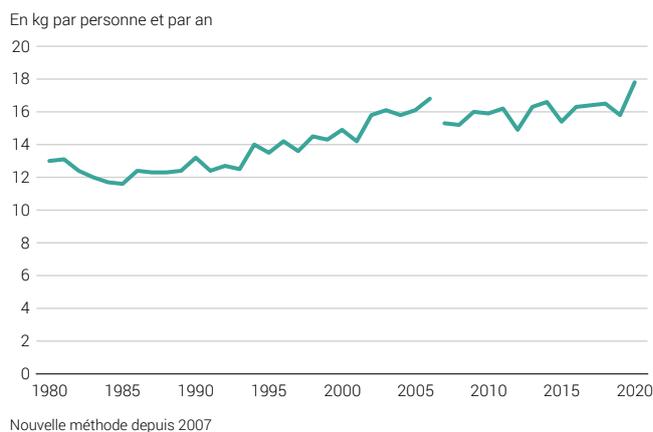
En 1980, la consommation d'huiles et de graisses végétales atteignait 13 kg par personne (G6). Depuis, elle s'est accrue pour atteindre quelque 17,8 kg par personne en 2020. Cette quantité correspond à 49 g par personne et par jour. En 2020, la consommation a dépassé de 13% celle de l'année précédente suite aux changements d'habitudes alimentaires survenus pendant la pandémie de Covid-19.

Avec 5,9 kg par personne en 2020, l'huile de colza était l'huile la plus utilisée dans l'alimentation, devant l'huile de tournesol (5,2 kg). La consommation d'huile de palme a reculé de 3,2 kg à 2,2 kg par personne et par an entre 2017 et 2020. Cela pourrait indiquer que l'industrie alimentaire évite de recourir à de l'huile de palme. La consommation annuelle d'huile d'olive se situait à 2,2 kg par personne. La population consomme par ailleurs de petites quantités de nombreuses autres huiles: huile d'avocat, huile de noix, huile de carthame, huile d'arachide, huile de graines de chanvre, huile de noisette, huile de noix de coco, huile de pépins de courge, huile de lin, huile d'amande, huile de sésame et l'huile de soja. Parmi les graisses végétales, les principales sont le beurre de cacao, la graisse de coco et la graisse de palme.

En 2019, un ménage de taille moyenne (2,1 personnes) dépensait en moyenne 14 fr. 10 par mois pour des huiles et des graisses comestibles (animales et végétales), dont 7 fr. 40 pour le beurre. Les huiles et les graisses comestibles représentaient ainsi 2,4% des dépenses pour l'alimentation. Ces chiffres ne tiennent pas compte des huiles et des graisses présentes dans les aliments transformés.

Consommation d'huiles et de graisses végétales, 1980–2020

G6



Nouvelle méthode depuis 2007

Source: USP – Bilan alimentaire

© OFS 2022

Provenance des données

- OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)
- OFS – Comptes économiques de l'agriculture (CEA)
- OFS – Relevés des structures agricoles et recensements des entreprises
- OFS – Statistique des entreprises (STATENT)
- OFDF – Impôt sur les huiles minérales
- USP, Agristat – Bilan alimentaire et bilan fourrager
- Hans Brugger, Manuel statistique de l'agriculture suisse, 1968
- Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC)
- Association Huile de colza suisse (ACS)

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	agrarr@bfs.admin.ch, tél. 058 467 24 39
Rédaction:	Sibylle Meyre, OFS
Contenu:	Sibylle Meyre, OFS; Franz Murbach, OFS; Florian Kohler, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	07 Agriculture et sylviculture
Langue du texte original:	allemand
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
Cartes:	section DIAM, ThemaKart
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2022 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	1166-2200

Version mise à jour, 8.2.2022